

L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole accueille aujourd'hui **13 600 étudiants sur son campus Le Havre - Normandie**. Ce campus concentre la grande majorité de ses établissements dans un périmètre réduit, en bords de bassins, en centre-ville : c'est un campus urbain et maritime. **Les effectifs sont en progression constante depuis 20 ans** (9 100 étudiants dans les années 2000).

La moitié des étudiants du campus n'habitent pas chez leurs parents. En parallèle des locations dans le parc de logements privés, il existe une offre de logements spécifique : résidences Crous, résidences services, résidences privées...

Plusieurs résidences se sont développées ces dernières années : le Crous a modernisé son offre (A Dock, Jules Lescene, Clovis, Dugay Trouin), des résidences services se sont développées (Dock City, Student factory,...). La Communauté urbaine est sollicitée par de plus en plus de promoteurs souhaitant développer un projet. **Le sujet questionne sur les besoins du territoire :** le territoire est-il assez pourvu en résidences étudiantes ? faut-il continuer à développer les résidences services ? faut-il développer d'autres modèles de résidences ? quid des résidences à très bas loyer ?

La Communauté urbaine a sollicité l'AURH pour l'accompagner dans la mise en place **d'un observatoire pour mieux appréhender les enjeux du logement étudiant sur son territoire** (connaître précisément l'offre et la situation des étudiants face au logement, suivre l'occupation, enquêter sur les besoins et les attentes des étudiants) **et rejoindre le réseau des observatoires existants.**



Mai 2022 [Aurh]



Les étudiants et le campus



Effectif

+ de **13 600** étudiants



Formations

+ de **200** offres



Campus

1
université

8
grandes écoles

Lieu de résidence
des étudiants

49 %
décohabitent

51 % vivent chez
leurs parents

LA MISE EN ŒUVRE D'UN OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, accompagnée de l'AURH, a lancé un observatoire territorial du logement étudiant à l'automne 2021.

L'observatoire est un outil d'aide à la décision. Il accompagnera les collectivités et acteurs du logement étudiant et de l'enseignement supérieur dans l'appréhension des enjeux du logement des étudiants.

Le comité de pilotage de lancement de l'observatoire s'est tenu à l'automne 2021. Présidé par des élus, il est composé de techniciens des collectivités, des acteurs de la vie étudiante (établissements, Universités, associations étudiantes...), des gestionnaires de résidences universitaires (crous, résidences services...), des promoteurs immobiliers, des bailleurs sociaux, des services de l'État, de la CAF, du département, de la Région, de la banque des territoires.

Cet observatoire permettra de :

- › partager la connaissance de l'offre en logements étudiants sur le territoire, quantitativement et qualitativement, à travers un diagnostic local précis ;
- › mettre autour de la table les acteurs concernés par la question du logement étudiant pour identifier les enjeux et les défis à relever ;
- › prendre en compte la question du logement étudiant dans les politiques publiques locales ;
- › adapter l'offre du territoire aux besoins des étudiants.

Les premiers résultats de l'observatoire seront présentés à l'automne 2022.



ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE EN LOGEMENT ÉTUDIANT SUR LE TERRITOIRE



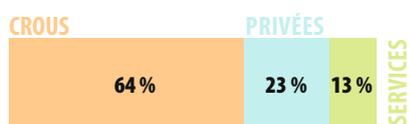
1 788 logements
en résidences



+ 479 logements
en construction



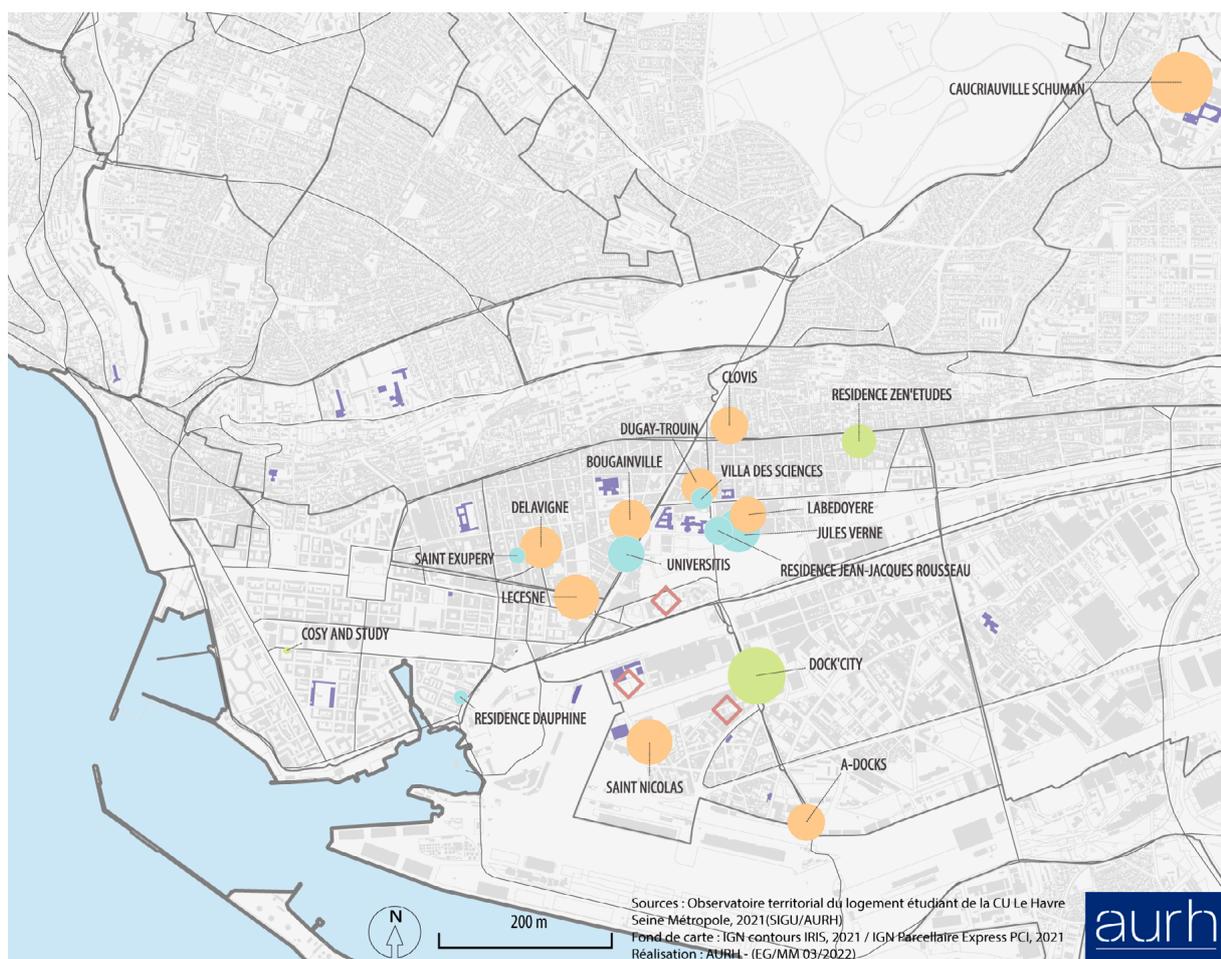
1 729 lits labellisés
dans le parc privé



- › Quai en Seine (168 logements)
- › All Suites Study (119 logements)
- › Le Havre Student (192 logements)

Les logements sont labellisés par l'Association Havraise pour le Logement Etudiant (AHLOET).

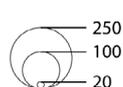
LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES AU HAVRE



Types de résidences étudiantes

- 9 résidences CROUS
- 6 résidences privées
- 3 résidences services / privées

Nombre de logements



Éléments de contexte

- ◇ Résidences étudiantes en construction
- Établissements de l'enseignement supérieur
- Limites des quartiers

